trophées, assis a sur la plinthe de l'acrotère, deux Renommées embouchent la trompette et chantent la gloire de Louis XIV, qui vient de rendre Lille à la France.

Sur les parties des côtés se trouvent : à droite, la statue d'Hercule; à gauche, celle de Mars. Ces statues symbolisent la force et le génie guerrier dont le roi Louis XIV a fait preuve en conquérant Lille et la Flandre. Elles sont surmontées de deux grands trophées d'armes en demi-relief.

Ce monument ayant été beaucoup altéré par le temps, la restauration en fut décidée en 1891. Les travaux de sculpture en furent confiés au regretté Albert Darcq. On sait avec quelle intelligence il a mené son œuvre à bien.

***

Dès 9 heures du matin, une foule énorme se pressait aux alentours de la porte ou dans deux grandes tribunes qui avaient été élevées.

La tribune officielle se trouvait entre la rue des Sahuteaux et le boulevard Papin. Elle était décorée de drapeaux tricolores et de draperies tricolores frangées d'or.

La tribune des étudiants et des invités était adossée aux bains lillois; elle était également fort bien ornée.

Un fort détachement du 43e d'infanterie, plusieurs brigades de gendarmerie, les commissaires de police assuraient le service d'ordre.

Les notabilités. -- Arrivée du ministre.

A dix heures, un peloton de gendarmes à cheval, sous la direction du capitaine Bagard, débouche par le boulevard Papin.

La musique des pompiers attaque la *Marseillaise*. En un clin d'œil, tout le monde se trouve debout. Les voitures officielles s'arrêtent en face de la tribune.

Dans la 1re, se trouvent : le Ministre, le préfet, M. Bayet, recteur de l'Académie, Liard, directeur de l'enseignement supérieur.

Dans la seconde, M. Génie, secrétaire général de la préfecture; le chef et le chef adjoint du cabinet du ministre.

Dans la 3e, les conseillers de préfecture, Grant, Riccard et Trinquet.

Le ministre prend place. Une immense acclamation de : « Vive la République ! Vive le ministre ! » s'élève de la foule enthousiasmée.

Sur l'estrade, à la droite du ministre : M. Géry Legrand, maire de Lille; M. Bayet, recteur ; M. Giraud-Jordan, chef de cabinet du ministre ; M. Gaston Boissier, membre de l'Institut ; M. Génie, secrétaire général de la préfecture.

A sa gauche, MM. Vel-Durand, préfet du Nord ; Liard, directeur de l'enseignement supérieur ; Seydoux, président du Conseil général ; Trinquet, Ricard et Grand, conseillers de préfecture. Nous avons remarqué également dans la tribune officielle MM. les généraux de Chauvenet et Avon ; MM. Violette, Barbe, Brassart, Meurisse, Basquin, Gavelle, adjoints au maire de Lille ; Contamine, *secrétaire général de la mairie* ; Louis Legrand, conseiller d'Etat; Gruson, ingénieur en chef du département ; les doyens des Facultés. Peltier, secrétaire général de l'Académie; Fournez, procureur de la République; Massiet du Biest, substitut ; Delalé, Deblock, juges d'instruction; Drumel, sénateur des Ardennes, doyen honoraire de la Faculté de droit ; Lavrand et Morisson, médecins-chefs de l'hopital militaire; Leluau, inspecteur principal des chemins de fer du Nord ; Maquart et Ovigneur, conseillers généraux ; le colonel Penel, lieutenant-colonel du 43e de ligne ; MM. Lefebvre de Behaine et Salignac de Fenelon, officiers d'ordonnance du général de France; les consuls résidant à Lille ; un nombre considérable de membres de l'Université, d'officiers, de délégués, etc., etc.

Après la *Marseillaise*, environ 500 enfants groupés devant la tribune officielle, chantent sous la direction de M. Cavro, un hymne, en l'honneur de la Porte de Paris, dédié à M. le Maire de Lille, paroles de Jules Lefebvre, musique d'Oscar Petit.

La foule applaudit frénétiquement les jeunes chanteurs qui, la cantate terminée, agitent leurs coiffures en criant : « Vive la République ! »

Voici cette cantate :

Resplendis, monument de gloire
Et de souvenirs triomphants.
Des aïeux tu redis l'histoire,
Qui rend fiers leurs petits enfants.

***

Du temps cruel, le dur ravage
T'avait meurtri, mais l'Art t'a rendu ta beauté,
Salut à toi, qui d'âge en âge,
Pour les Lillois sera l'orgueil de leur cité.

***

Pour l'avenir, sois l'espérance :
Notre patrie a vu bien des jours de douleur.
Mais comme toi la noble France
A maintenant repris sa force et sa splendeur.

***

Devant toi, qui pour notre ville
Rappelles les jours glorieux,
Nous jurons tous, enfants de Lille,
D'être dignes de nos aïeux.

Le défilé des enfants et des Sociétés

Le défilé des enfants des écoles commence. Chaque école a son drapeau.

Le défilé a duré vingt cinq minutes. D'abord les fillettes, au nombre de 4.600, puis les garçons, au nombre de plus de 6.000.

Pendant ce temps, la musique des pompiers et la fanfare des *Amis Réunis*, de Wazemmes, ont joué leurs meilleurs morceaux. Citons surtout *En avant* chant des étudiants de l'Université de Lille, qui a porté l'enthousiasme à son comble.

De la tribune officielle, le coup d'œil était vraiment magnifique. La porte de Paris se détachant sur un ciel bas chargé de nuages à l'horizon ; plus loin, à droite et à gauche, les maisons en démolition faisant songer à quelque muraille démantelée ; les drapeaux qui claquaient au vent, resplendissants sous les rayons du soleil ; le chatoiement des uniformes militaires et des claires toilettes. Aux fenêtres des maisons voisines, jusque sur les toits, des grappes humaines se pressant pour jouir du spectacle.

Enfin, ces petits enfants défilant sous cette vieille porte, autrefois bâtie pour la guerre et transformée maintenant en une œuvre d'art. Tout cela revêtait un cachet d'originalité artistique vraiment empoignant.

Après le défilé des enfants, a commencé celui des sociétés communales. En tête, le major des Hurlus, puis Jeanne Maillotte, Lydéric et Phinaert.

Sont venues ensuite, bannières en tête, toutes les sociétés d'archers, d'arbalétriers, de jeux de bouchons, de palets, de boules, de bâton. Cette dernière société avait trois voitures traînées par de petits ânes.

Enfin, toutes les sociétés de pêcheurs.

Ce défilé qui comprenait 6.000 personnes a duré 25 minutes.

En passant devant la tribune officielle, les sociétés saluaient le ministre qui répondait à son tour en se découvrant.

Parmi les nombreuses sociétés qui ont défilé devant les personnalités officielles, nous avons remarqué particulièrement la Société de boule les *Amis-Réunis* de Fives-Saint-Maurice, siège au *Chapeau-Rouge*, dont la tenue correcte et digne a soulevé les applaudissements chaleureux de la foule. Cette Société, fondée en 1830, a remporté, dans les concours offerts par la Municipalité, de nombreux prix, et nul doute que la journée d'hier lui aura permis d'ajouter plusieurs médailles à son drapeau.

A onze heures un quart, le défilé était terminé. Aucun discours n'a été prononcé.

Aussitôt le défilé terminé, M. Bureau a présenté au ministre un souvenir de l'inauguration : Médaille en vieil argent portant ces inscriptions : « Restauration de la Porte de Paris, inauguration des Facultés de l'Etat. A M. Lebon, ministre du commerce, 1er juin 1895. »

***

Nous recevons la lettre suivante :

A Monsieur Georges Robert, rédacteur en chef du *Progrès du Nord*.

Monsieur le Rédacteur,

Toutes les écoles de Lille ont pris part aujourd'hui au défilé et sont allées saluer M. le Ministre du commerce.

J'ai suivi avec le plus grand intérêt cette petite démonstration qui a été accueillie par le public dans tous les quartiers de la ville avec des témoignages non équivoques de la plus touchante sympathie.

Une seule voix discordante s'est fait entendre dans cet accord unanime sur la bonne tenue des élèves de nos écoles publiques et sur la joie qu'éprouvaient ces petits enfants à assister à une fête vraiment républicaine.

Un monsieur de Fives, dit Chocolat, fils de fonctionnaire de la République, a profité du passage d'une école pour jeter à la face du Directeur, des maîtres et des élèves ces paroles textuelles qu'il croyait sans doute spirituelles : « Ils vont voir les ministres; des ministres? il y en a partout, même dans les écuries. »

Nous livrons cette ineptie du grotesque personnage que nous avons dépeint au jugement des gens de bon sens.

Un témoin indigné,
X...

A l'École supérieure des filles

Aussitôt le défilé terminé, M. Lebon se rend à l'École supérieure des filles où la bienvenue lui est souhaitée par la directrice qui lui présente le personnel enseignant.

Un magnifique bouquet est offert au ministre par deux charmantes fillettes dont l'une lui récite un compliment très bien tourné. M. Lebon répond quelques mots aimables à l'adresse des professeurs dont le dévouement lui est bien connu et remercie les jeunes filles du bouquet qu'elle viennent de lui offrir.

400 jeunes filles exécutent un magnifique chœur à quatre voix, *La Charité*, de Rossini, sous la direction de Mlle Terlet. En partant le ministre ajoute : « Bon courage, mesdemoiselles, pour le travail et pour la vie. »

Aux cantines scolaires de Saint-Sauveur Saint-Maurice

M. le ministre du commerce est allé ensuite rendre une visite aux cantines scolaires de St-Sauveur St-Maurice.

A son arrivée, M. le ministre a été reçu par M. Moy, doyen de la Faculté des Lettres, président d'honneur de l'œuvre, et par M. Leclercq, entouré de son comité.

Une ovation chaleureuse lui a été faite par les élèves. Une petite fille des cantines, Mlle Victoria Blanck, lui récite un compliment ; M. Moy prononce un discours.

M. le Ministre remercie M. Moy de l'avoir invité à pareille fête et dit qu'il est heureux de complimenter les membres d'une société si humanitaire et particulièrement le président M. Albert Leclercq.

Le menu était ainsi formé :

Bouillon
Bœuf, Flageolets
Pain à discrétion
Bière, Vin
Tartes aux fruits
Gauffres

175 garçons et 50 filles ont pris part au dîner.

L'association symphonique des Variétés, dirigée par M. Rey, a prêté, son concours à ce petit banquet pendant lequel elle a exécuté les meilleurs morceaux de son répertoire

Séance solennelle d'inauguration
des nouveaux bâtiments universitaires à l'Hippodrome

La séance d'inauguration a été imposante et magnifique. Rarement, il a été donné en France, au monde universitaire d'assister à une réunion aussi complète des représentants de toutes les universités du monde et des hommes auxquels leurs travaux scientifiques ou littéraires ont donné une autorité indiscutable.

A 3 heures 1/2, le cortège part de la Préfecture, fait son entrée à l'Hippodrome.

Les porte-drapeau des différentes associations d'étudiants se rangent dans le fond de l'estrade.

Devant les étendards, pendant que la musique du 43e joue la *Marseillaise*, prennent place : M. André Lebon, ministre du commerce, qui préside la séance, ayant près de lui, M. Bayet, recteur de l'Académie de Lille, M. Géry Legrand, maire de Lille, les délégués de l'Académie Française, MM. Dron, Guillemin, Loyer, députés du Nord, les professeurs étrangers, les professeurs des facultés de Lille, la municipalité lilloise, un grand nombre de fonctionnaires administratifs et universitaires.

La salle est nombreuse et choisie. Les *fraîches toilettes féminines alternent agréablement* avec les sévères habits noirs. La jeunesse des écoles pousse d'enthousiastes vivats. En un mot, la salle est « au point. »

M. André Lebon, ministre du Commerce, ouvre la séance et donne la parole à M. Bayet, recteur de l'Académie de Lille.

Discours de M. Bayet

Messieurs,

Nous aurions, il est vrai, voulu vous réunir dans une salle universitaire. Il convient toutefois de rappeler que l'Hippodrome de Lille appartient à notre histoire. En 1887, M. Spuller y a présidé la cérémonie du transfert des Facultés. Nous espérions avoir le plaisir d'y saluer M. Poincaré, ministre de l'Instruction publique, mais nous devons remercier M. *André Lebon, ministre du commerce, qui est* venu représenter la République, à laquelle nous sommes si profondément attachés. M. André Lebon a été longtemps professeur à l'école des sciences morales et politiques. A notre différence pour le ministre, s'ajoute notre sympathie pour le collègue. Nul plus que lui n'était digne de remplacer parmi nous M. Poincaré qui s'est si généreusement dépensé pour le développement et la transformation de l'enseignement supérieur.

Nous sommes vivement touchés de l'empressement qu'ont mis les corps savants, les représentants des Universités françaises et amies de la France, à répondre à notre appel. Dans le monde moderne, les Universités constituent une force par l'union de ceux qui poursuivent un même but.

C'est ainsi que s'établit une fraternité sincère, entre des hommes qui ne se connaissaient pas la veille et qui ne se reverront peut-être jamais. Ceux-là comprennent nos efforts pour arriver à créer l'Université du Nord. Lille était appelé à devenir la capitale intellectuelle de la France du Nord.

Ces magnifiques bâtiments inaugurés aujourd'hui démontrent que si nous n'avons admis aucune dépense superflue, nous n'avons reculé devant aucune dépense utile. A ce propos, nous devons remercier M. Géry Legrand, maire de Lille, dont le nom figure au bas de toutes les conventions signées, à ce sujet, entre la ville et l'Etat.

Les facultés de Lille sont de date récente. Alors que dès le XIIIe siècle, des universités étaient créées à Paris, à Montpellier, à Toulouse, Lille restait en dehors de ce mouvement universitaire.

En 1560 seulement une université était créée à Douai. »

M. Bayet fait l'historique du mouvement scientifique et littéraire dans la région du Nord. Il rappelle qu'en 1853 seulement fut décidée l'installation à Lille d'une Faculté des sciences et d'une Faculté de médecine.

« Le jeune doyen de 32 ans placé à la tête des Facultés de la rue des Fleurs était M. Pasteur. Nous sommes fiers de voir planer aux origines de nos facultés le nom glorieux de ce savant dont les magnifiques découvertes ont transformé la médecine d'une façon si utile pour l'humanité tout entière. Au nom de tous les professeurs, au nom de tous les étudiants ici présents, permettez-moi, messieurs, de présenter à M. Pasteur l'hommage de notre respect et de notre admiration. »

L'orateur reprend l'historique de nos facultés : lorsqu'il parle de M. Wallon, ancien ministre de l'instruction publique, présent à la cérémonie, une chaleureuse ovation est faite à ce dernier. Il rappelle les premières conférences de M. Moy, puis les services rendus à l'enseignement supérieur par M. Liard.

A propos des sommes versées pour la création des nouveaux instituts (3.500.000 francs) M. Bayet parlant de la collaboration de la Ville et de l'Etat dit : « Les universités du moyen-âge étaient fondées par des papes et des princes, les universités modernes naissent par l'union de l'Etat et des villes.

Les travaux commencés en 1891, sont à peu près achevés. Les instituts ont donc été construits en deux ans et demi. M. Couat, mon prédécesseur, a droit, Messieurs, à ce sujet à toutes nos félicitations, ainsi que M. Gavelle, adjoint aux travaux publics, M. Mongy, directeur des travaux municipaux.

Parlant du morcellement scientifique, M. Bayet dénonce le penchant funeste que nous avons à nous spécialiser dans telle ou telle branche de la science.

« Il n'y a pas de *sciences diverses, dit-il*, il n'y a que les aspects différents de la science. On a voulu élever des barrières factices entre les sciences, nous devons les abaisser. »

L'orateur s'excuse auprès du ministre des mots « Université du Nord » qu'il a plusieurs fois employés. Bientôt, espère-t-il, cette appellation sera officiellement reconnue. La création des universités fait intégralement partie de l'œuvre de la République.

La République a rendu l'instruction primaire obligatoire comme le service militaire. Elle a aussi fait beaucoup pour l'enseignement supérieur dont le budget qui n'était que de trois millions à la fin de l'Empire était de quinze millions en 1893.

Les résultats ont d'ailleurs été proportionnés aux efforts. Il y a 25 ans, 9580 étudiants fréquentaient les facultés ; 25.000 y sont inscrits à l'heure actuelle.

D'autres sympathies sont encore acquises à l'Université : celles des hommes éclairés, qui s'appellent à juste titre les amis de l'Université.

« C'est avec eux que nous réclamons pour notre famille universitaire le titre d'Université du Nord, non pas comme un vain titre, mais comme la seule appellation qui convienne à notre groupement scientifique et à l'affirmation de notre solidarité. Nous comptons sur la République pour nous accorder ce titre, et nous croyons fermement ne pas nous leurrer d'une vaine espérance ! »

Le discours de M. Bayet, fréquemment interrompu par les applaudissements de la salle entière, a produit une excellente et profonde impression.

La péroraison en a été accueillie par des *acclamations répétées*.

M. Géry Legrand, maire de Lille, prononce quelques mots de félicitations à l'adresse du Recteur et de remerciement aux délégués, puis M. André Lebon, ministre du commerce, prend la parole.

Discours de M. André Lebon

Messieurs,

Il y a bientôt dix ans que mon éminent prédécesseur, M. Berthelot, a pris l'initiative de transférer de Douai à Lille, avec le chef-lieu d'académie, la Faculté des Lettres et la Faculté de Droit; et, dans le projet de loi qu'il avait déposé à cet effet, il exposait, en termes saisissants, avec une clairvoyante divination de l'avenir, la nécessité de créer dans la région du Nord, un centre puissant *et fécond d'enseignement supérieur*.

Quelques mois plus tard, dans le remarquable discours qu'il prononçait à la séance de rentrée des Facultés, M. Spuller glorifiait un évènement qui devait, disait-il, tourner au grand profit de l'instruction de la jeunesse, des progrès de la science, des prospérités et de l'éclat de ce beau pays, « foyer admirable d'activité laborieuse et de production industrielle, sûr rempart de nos libertés politiques et boulevards souvent éprouvés, toujours héroïques, de notre indépendance nationale. »

Le Ministre qui a eu la bonne fortune de diriger le département de l'Instruction publique au moment où s'achève et se célèbre l'œuvre commencée par MM. Berthelot et Spuller, récolte, par une faveur imméritée, une moisson qu'il n'a pas semée; et il manquerait à un devoir de pieuse gratitude s'il n'associait pas solennellement à l'honneur ceux qui ont été à la peine et s'il ne rappelait à l'heure facile du couronnement final de cette longue entreprise, les anciennes difficultés vaincues et la vigueur décisive des résolutions initiales.

J'ai à payer, Messieurs, la même dette de reconnaissance vis-à-vis d'un généreux donateur que je suis heureux de trouver ici, M. Philippart, et vis-à-vis de la belle et libérale cité qui n'a reculé devant aucun sacrifice pour contribuer à l'édification et au développement de ce vaste institut de l'enseignement supérieur, qui a donné dès le début à l'Etat, non seulement le concours matériel de sa richesse, mais le concours moral de sa persévérance, et qui, en se dépensant avec cette bonne grâce, n'a pas obéi à je ne sais quels sentiments étroits de vanité ou d'égoïsme, mais au noble désir de défendre, avec les intérêts de la science, ceux de la région dont elle était déjà la métropole économique, et dont elle veut être de plus en plus la capitale intellectuelle.

Cette fête universitaire est vraiment la fête de Lille et c'est, pour le gouvernement, un plaisir de le proclamer ; car à la collaboration intelligente et spontanée que lui ont offerte la municipalité et la population lilloises, il a mesuré une fois de plus tout ce qu'il y a dans la France républicaine de vitalité régionale, de forces individuelles, de ressources variées, de volontés ardentes et chaleureuses. Et, que l'intensité de cette vie locale n'altère pas l'union générale du pays, que le large développement des libres énergies ne soit pas une cause de rivalités intestines ou de jalousies particularistes, c'est que prouve assez éloquemment la présence à cette cérémonie de nombre de maîtres et de savants venus pour apporter au corps des Facultés de Lille l'hommage empressé des autres corps de Facultés de France. Vous savez, messieurs, que tous, par des voies différentes, vous tendez vers un but unique, que tous vous êtes les ouvriers d'une tâche indivisible; et, au-dessus de la multiplicité nécessaire des efforts, vous élevez et vous maintenez l'idée de la solidarité nationale et l'image intangible de la Patrie.

Toute la France qui pense et qui travaille prend aujourd'hui sa part de la joie de cette inauguration; et, au delà même de nos frontières, le monde savant a tenu à honneur en répondant à l'invitation du Conseil général des Facultés de Lille, de témoigner à la science française la fraternité de la France universelle. Soyez les bienvenus parmi nous, Messieurs les délégués des Universités étrangères. Si les grandes écoles d'enseignement supérieur sont de précieuses initiatrices du sentiment national, elles sont aussi des créatrices de civilisation et des conseillères de progrès pacifique. Une solennité comme *celle-ci est, pour les communes qui y participent*, à quelque nation qu'elles appartiennent, une incomparable occasion de se connaître, de s'estimer, et de prendre plus clairement conscience, dans cette rencontre cordiale, des services communs qu'ils rendent séparément à l'ensemble de l'humanité. Des hautes études de plus en plus développées, vous attendez tous, Messieurs, avec une égale confiance, autre chose qu'un profit momentané pour les peuples que vous représentez ; vous en attendez un bénéfice durable pour le bien des sociétés. Vous avez la même foi dans la recherche de la vérité ; vous avez cette identité d'idéal qui rapproche les cœurs à force d'assimiler les intelligences. Le gouvernement français vous remercie d'avoir accepté l'hospitalité qui vous était offerte et il espère que vous emporterez de ces fêtes *un souvenir qui ne s'effacera pas*.

Le souvenir que nous en garderons nous-mêmes ne demeurera pas stérile. L'installation définitive de ce grand foyer d'enseignement supérieur aura pour nous l'intérêt d'une expérience et la valeur d'un exemple. Nous voyons éclater ici, dans leur indéniable supériorité, tous les avantages des constitutions universitaires. A l'éparpillement, à la dissémination, à l'isolement, causes de faiblesse, de langueur et d'inertie, succèdent le groupement rationel, l'organisation méthodique, la coordination des forces agglomérées.

Monsieur le recteur le disait tout à l'heure : pour achever l'heureuse évolution qu'a suivie depuis quelques années l'enseignement supérieur en France, il ne reste plus guère qu'à autoriser les Facultés réunies à prendre le nom qu'elles ambitionnent et à tirer les *conséquences logiques des premiers progrès accomplis*. Le jour ne saurait tarder où ce rêve pourra légalement se réaliser. Le gouvernement n'a jamais négligé d'affirmer à cet endroit la persistance de ses intentions, et les Chambres ont déjà donné à la réforme que nous souhaitons des gages tellement significatifs qu'il n'est plus permis de désespérer du résultat.

Le décret de 1885 n'avait pu établir entre les facultés qu'un rapprochement incomplet et précaire; il n'avait pas fait ce que le législateur avait le droit de faire ; il n'avait pas donné aux groupes de Facultés une existence propre, une personnalité légale. La loi est intervenue, qui a presque silencieusement opéré cette bienfaisante révolution, qui a créé, sous le contrôle indispensable de l'État, l'autonomie des corps de Facultés, qui leur a *attribué, avec le droit de recueillir et de garder* des ressources indépendantes, les moyens de se développer, de se diversifier, de s'adapter aux exigences multiples et changeantes du temps et du milieu ; et nous avons assisté, Messieurs, à une véritable métamorphose de l'enseignement supérieur.

On a compris que, plus se reculaient les limites du savoir humain, plus s'élargissaient le champ de la curiosité et l'étendue de la connaissance, plus aussi il était nécessaire de réagir contre l'action déprimante du spécialisme, de vivifier les sciences les unes par les autres, de dégager leurs parties générales et leurs lois communes, de briser les catégories d'effacer les frontières artificielles, et de faire apparaître, comme une trame solide, sous la variété des recherches, l'harmonie des méthodes et l'unité de l'objet.

Unité matérielle, par le voisinage où la réunion des amphithéâtres, des laboratoires des bibliothèques ; unité morale par la fréquentation rendue plus facile entre professeurs de leurs ordres et par le rapprochement de la jeunesse studieuse ; unité intellectuelle par la pénétration réciproque des enseignements des lettres et du droit, des sciences et de la médecine, par la recherche des liens synthétiques, par le culte des vérités maîtresses, par la subordination du contingent à l'absolu et de l'accident à l'essentiel.

Les Facultés réunies, les futures Universités sont, Messieurs, autre chose et mieux que des écoles pratiques ou professionnelles ; elles n'ont pas pour unique destination de former des médecins, des magistrats, des avocats ; elles sont avant tout, des établissements scientifiques, des ateliers de pensée, *des centres d'investigations et d'études désintéressées*.

Mais ce n'est pas à dire qu'elles vivent séparées du monde réel, qu'elles s'enferment dans la théorie pure et dans l'abstraction, qu'elles demeurent étrangères à ce qui vit, se meut, agit autour d'elles. A côté de ses fonctions intellectuelles, l'enseignement supérieur a des fonctions sociales qu'il ne songe pas à abandonner et dont tous les jours s'accroît l'importance.

Voyez le nouveau groupe des Facultés de Lille, placé au milieu de cette belle région commerciale, industrielle, manufacturière, non loin des grandes houillères du Nord et du Pas-de-Calais, près de ces riches cultures de betteraves et de céréales, dans une ville qui consacre une attention fervente à l'extension de l'enseignement populaire, qui *vient encore de construire à grands frais de* magnifiques écoles primaires supérieures, dans une ville où sont conservées également de grandes traditions artistiques, où se trouvent un des plus beaux musées de France, des archives merveilleuses, des ressources infinies pour l'éducation publique.

Et dites-moi s'il est possible qu'il ne s'établisse pas, autour des Facultés de Lille, une atmosphère de plus en plus chaude et lumineuses, dites-moi ; si cet Institut industriel, cette école de commerce où enseignent nos professeurs, dites-moi si la Société Industrielle et la Société des Agriculteurs qui s'adonnent avec tant de zèle à la défense des intérêts économiques de la région, ne recevront pas avec profit et avec reconnaissance un peu de cette chaleur rayonnante.

Ce serait, Messieurs, une grave erreur que d'imaginer aujourd'hui une science impassible, réfugiée dans un temple inabordable, loin des réalités terrestres. La science, au fond de ses laboratoires, travaille pour l'humanité. Elle est la suzeraine dont dépendent, dans un pays, la puissance militaire et la richesse publique, chaque vérité découverte alimente le progrès. Et ainsi, sans se dégrader, sans cesser de correspondre à un besoin désintéressé de notre esprit, la science entre en contact avec les intérêts positifs, elle restitue au monde, transformés et transfigurés, les éléments qu'elle a demandés au monde et elle rend, au centuple, à la vie humaine ce que la vie lui a donné.

La République a compris, Messieurs, l'importance du rôle économique et social de l'enseignement supérieur. Elle ne s'est pas jugée quitte envers la démocratie après avoir décrété l'instruction primaire, laïque et obligatoire. Elle s'est rendu compte de la nécessité d'animer et de féconder cet enseignement élémentaire. Pour qu'il ne reste pas inerte et stationnaire, pour qu'il se développe et se renouvelle, il faut qu'il puise quelque part la force de rajeunissement qu'il n'a pas en lui même. Seule, la science a le secret des recherches originelles; seule, elle est initiatrice de mouvement et d'action. C'est à l'enseignement supérieur de régler, pour ainsi dire, au fur et à mesure des découvertes, le diapason de l'instruction populaire, c'est à lui d'en marquer le rythme et d'en assurer l'harmonie. Que la démocratie se réjouisse donc de voir naître et prospérer les Universités françaises. Ce sont elles qui, en partie, décideront de son avenir ; c'est à elles, peut-être qu'elle devra le meilleur de ses destinées.

M. André Lebon termine son discours au milieu de l'enthousiasme général. La musique du 43e exécute les hymnes nationaux des pays qui ont envoyé des délégations. L'auditoire les écoute debout.

Le ministre énumère les distinctions accordées par le gouvernement aux personnalités universitaires à l'occasion des fêtes de Lille.

Les professeurs délégués des universités françaises et étrangères viennent alors se placer à la partie antérieure de l'estrade.

Discours des délégués

M. Van Cauwenberghe, recteur de l'Université de Gand prend le premier la parole. Après lui, M. le délégué de Bruxelles, M. Frédéricq, de l'Université de Liège, M. Powel, délégué d'Oxford, M. Fergusson, délégué de Glasgow, viennent affirmer tour à tour leurs sentiments d'amitié pour l'Université du Nord. M. Van Hamel, professeur à l'Université de Groningue, prononce dans une langue admirable de clarté et d'élégance, une harangue fort applaudie. Les nobles sentiments qu'il y exprime émeuvent profondément l'assistance.

Prennent ensuite la parole : M. Istrati, délégué de Bucharest, M. Louchisky, de l'Université de Kiew, M. Ban, de Toronto (Canada), M. Nichols, délégué d'Ithaca (Etats-Unis), M. Walhund, de l'Université d'Upsal (Suède), M. Mourly-Vold, de Christiania, M. Gourd, de Genève, M. Dufour, de Lausanne, M. Raoul Pictet, représentant Bâle et Zurich, M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris et enfin les délégués de Lyon et de Nancy.

A chacun des délégués, M. Bayet répond avec beaucoup d'esprit et d'à propos, leur rappelant leurs travaux et les rapports qu'ils ont eus avec les Universités françaises.

Le recteur prend enfin la parole pour déclarer qu'il a reçu un grand nombre de télégrammes et d'adresses de félicitations. Il termine au cri de vive la science.

M. André Lebon lève alors la séance. Il est 6 heures 1/2. Les auditeurs se retirent, emportant de cette imposante réunion une excellente impression.

Le banquet du Palais-Rameau

La municipalité a offert, dimanche soir, un grand banquet à ses invités. Il a été donné, à six heures 1/2, au Palais Rameau, transformé en salle de banquet pour la circonstance.

Des tables avaient été dressées pour onze cents couverts. 1080 personnes sont venues.

L'estrade du fond avait été dissimulée au moyen de fleurs et de plantes vertes, des lauriers roses, des palmiers, des buis, des fucus, etc., le tout du plus gracieux effet.

Adossé à cette barrière de verdure, un magnifique buste de la République émergeant d'un trophée de drapeaux.

De tous côtés, à toutes les colonnes, des trophées de drapeaux tricolores entremêlés de drapeaux des diverses nations qui avaient envoyé des délégués.

Sur le sol avait été disposé un tapis dissimulant la terre nue. Sur les tables, des pots de fleurs et de verdure.

La lumière électrique, installée pour la circonstance, mariait ses feux éblouissants à ceux de la rampe des becs de gaz.

En somme, magnifique coup d'œil et banquet très bien servi par la maison Grorod. Des félicitations sont particulièrement à adresser à la Municipalité qui avait su organiser le tout avec un tact et une ordonnation parfaite.

A la table d'honneur avaient pris place : le Ministre, président. A la droite du ministre, MM. le général de France, commandant du 1er corps d'armée; Vel-Durand, préfet du Nord; Gréard, de l'Académie française; Dufour, recteur de l'Université de Lausanne; Buls, bourgmestre de la ville de Bruxelles; général de Chauvenet; Darboux, doyen de la Faculté des sciences de Paris; Claeys, sénateur; Sirot-Mallez, député; Duplessis, membre de l'Institut, délégué de l'Académie des Beaux-Arts; Violette, adjoint au maire, colonel de Benoist, etc., etc.

A gauche du ministre : MM. Wallon, sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions; Léon Say, président de l'Académie des sciences morales et politiques Van Cauwenberghe, recteur, professeur à la Faculté de médecine de Gand; Lavisse de l'Académie française; de Marcère, sénateur; Bourgeois, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure; général Avon, gouverneur de Lille; Errera, doyen de la Faculté des sciences de Bruxelles; Coget, député; Perrand, recteur de l'Académie de Toulouse; Zevort, recteur de l'Académie de Caen; Gavelle, adjoint au maire de Lille; Auffenoir, membre du conseil supérieur de l'instruction publique; Colmet de Santerre, doyen de la Faculté de droit de Paris, etc.

En face du ministre : Géry Legrand, maire de Lille; Bayet, recteur de l'Académie de Lille; général Segrétain; Gaston Boissier, de l'Académie française; Carpentier-Risbourg, député; Foncin, inspecteur général; Brouardel, de l'Académie des sciences; Dron, député; Bichat, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, doyen de la Faculté des sciences de Nancy, président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle;

Drumel, sénateur; Louis Legrand, conseiller d'Etat; Collignon, professeur à la Faculté des sciences; Margolet, recteur de l'Académie de Chambéry; Weill-Mallez, député; Couat, recteur de l'Académie de Bordeaux; Motte, professeur de l'Académie de Gand; Gourd, professeur de philosophie à Genève; Lafenestre, professeur au collège de France; Ravaisson, vice-président de l'Académie des sciences morales et politiques; de Caen; Michau, député; Moniez, de Sorbonne; Guillemin, député; Bouchard, de l'Académie des sciences; Feder, doyen de la Faculté de droit de Lille; Van Hamel, professeur de langues romanes, délégué de Groningue; Gosselet, doyen de la Faculté des sciences; Picard, trésorier payeur général; Schefer, administrateur de l'école des langues orientales; Vidal de la Blanche, sous-directeur de l'école normale supérieure; Saint-Germain, doyen de la Faculté des sciences; Rabier, directeur de l'enseignement secondaire; général Chanoine; Liard, directeur de l'enseignement supérieur, et divers délégués des universités françaises et des universités *étrangères*.

Les étudiants de Lille et les délégués étrangers assistent également au banquet.

La musique de l'Association artistique des Concerts Vauban, sous la direction d'Oscar Petit, a joué les meilleurs morceaux de son répertoire.

En outre, les hymnes des nations représentées ont été exécutés tour à tour et applaudis frénétiquement.

Au moment des toasts, M. Géry Legrand, sénateur, maire de Lille, se lève et prononce le discours suivant, interrompu à maintes reprises par de chaleureux et unanimes applaudissements.

Discours de M. Géry Legrand

Messieurs,

Je salue les hôtes de la Ville de Lille.

Je vous remercie, M. le Ministre, d'avoir bien voulu associer le gouvernement de la République à notre Fête Universitaire en venant présider — entouré des membres du Parlement — l'inauguration solennelle de nos Facultés.

A ses côtés, je salue les représentants de l'Institut, du Collège de France, de la Sorbonne et de nos Universités nationales.

Ils rehaussent l'éclat de cette solennité, autant par leur illustration personnelle que par les dignités dont ils sont revêtus. J'adresse un salut particulièrement chaleureux aux délégués des corps savants de l'Angleterre, du Canada, de la Hollande, de la Roumanie, de la Russie, de la Suisse, ... précieux témoignage de sympathie pour la France, ils nous apportent un nouveau gage de la solidarité qui unit les Universités des deux Mondes.

Nos voisins de la Belgique ont répondu avec unanimité à notre appel. Vous permettrez au Maire de Lille, de saluer au milieu d'eux M. le Bourgmestre de Bruxelles.

Quand M. Buls me faisait visiter l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles, récemment et magnifiquement restauré, un plafond peint par Delalaing, d'une inspiration hardie, arrêta mon attention. Il représente les corps de métiers défendant, à travers les âges, le beffroi communal contre tous les fléaux.

Pour repousser l'assaut toujours renouvelé des calamités physiques et morales, ce n'est plus assez d'élever des beffrois, vieilles citadelles des vieilles villes. Nos citadelles ce sont nos Facultés. C'est dans leurs laboratoires que la science a dompté les forces aveugles de la nature. Les agents destructeurs y ont été transformés et annihilés par de patients efforts.

La famine, les steamers l'ont supprimée. La tempête? c'est la foudre elle-même qui l'annonce; la foudre docile, domptée, transformée en agent de transmission et de locomotion. *La guerre?* l'épouvante des engins de destruction perfectionnés la suspend et l'arrête. La peste et son cortège affreux : le croup, la rage, la phtisie, reculent devant Pasteur et ses émules. On a paré à la contagion, on a pu supprimer la douleur.

La philosophie de l'histoire, l'étude des civilisations loin à nos disparues, font aussi chaque jour reculer l'utopie devant la saine appréciation des faits économiques et sociaux.

Nous avons des laboratoires intellectuels, comme nous avons une hygiène *morale*, et *la jeunesse*, acquise en tous pays aux idées généreuses, qu'elle étudie les Lois ou les Sciences, la Médecine ou les Lettres, entretient dans nos Facultés son culte pour la liberté et son respect pour les droits imprescriptibles de la raison et de la conscience.

Je salue les étudiants de l'Etranger et de la France.

Messieurs,

Je lève mon verre en l'honneur de nos hôtes, qui, par leur seule présence dans ces fêtes universitaires, affirment leur amour pour le progrès et leur foi dans l'avenir.

Après M. le Maire de Lille, M. le Préfet prononce le discours suivant également très applaudi.

Discours de M. le Préfet

Monsieur le Ministre,

Vous avez vu, dans la grande manifestation de ce jour comme dans les marques nombreuses de considération qui vous ont accompagné au cours de la journée, le témoignage certain de la reconnaissance publique de l'œuvre que vous êtes venu inaugurer.

Certes, vous avez dû être touché de l'accueil que vous a fait la ville de Lille, ainsi que des marques de respectueuse estime auxquelles vous donnaient droit votre titre et plus encore votre abord sympathique et confiant.

Mais vous aurez été certainement plus favorablement impressionné par le grand élan qui portait partout le peuple à votre rencontre, et par ces signes de reconnaissance qu'il vous a donnés.

Vous aurez été touché de l'empressement avec lequel il a envoyé, ce matin, ses enfants défiler devant vous, et de la façon si chaude dont il a voulu montrer la gratitude au gouvernement de la République de l'intérêt qu'il lui montre.

Le peuple a pris sa grande part à cette belle fête, car il comprend, il sait que cette journée est la sienne comme celle de quiconque. Il sait que les portes des merveilleux bâtiments que nous avons visités hier ne sont pas ouvertes pour quelques-uns seulement, mais qu'elles sont ouvertes pour tous. Il sait que le gouvernement, dans sa générosité et son ardent amour de la démocratie, n'hésitera jamais à mettre à la disposition de ceux qui se distingueront par le travail et la conduite les moyens d'y entrer de pair avec les plus riches. Il sait enfin que ce n'est point une chimère de rêver pour ses enfants un sort meilleur, et qu'ils peuvent atteindre les plus enviables destinées aussi bien dans le domaine scientifique ou industriel que dans le domaine politique.

Il s'est reconnu dans cette phalange d'étudiants, qui représente au plus parfait degré notre démocratie française avec toutes ses qualités d'intelligence et de cœur.

Je suis sûr d'être son interprète en vous priant de reporter au gouvernement de la République l'écho de ses applaudissements, et c'est comme expression de sa reconnaissance que je vous prie en son nom, messieurs, de lever vos verres en l'honneur de M. le président de la République.

Quand le calme est un peu rétabli, M. Lebon, ministre du Commerce, prononce un discours accueilli par de multiples bravos et dont voici le sens général.

Discours du ministre

Le ministre adresse des remerciements pour l'accueil chaleureux qu'il a reçu du monde universitaire et de la population lilloise, puis il continue :

« Je suis de ceux-là qui partout où ils passent laissent une fraction de leur cœur quand il vibre avec celui de la population qu'ils visitent.

» J'ai ressenti votre émotion, partagé votre espérance; j'ai admiré vos efforts et c'est toujours avec bonheur que je me retrouverai parmi vous.

M. le Préfet avait raison de dire tout à l'heure que ces deux journées de fêtes universitaires sont une grande leçon pour la démocratie française. Nous avons fondé définitivement l'enseignement supérieur à Lille et qui, nous l'espérons, donnera son couronnement à l'œuvre de l'instruction démocratique.

Il n'y a *plus de classes, plus de privilèges*. Les portes des écoles et des facultés sont ouvertes à tous, quels qu'ils soient, pourvu qu'ils travaillent et que par leur persévérance ils méritent d'y trouver accès.

» L'heure n'est pas aux longs discours.

» Je me bornerai à vous rappeler qu'à travers tous les âges, à travers tous les siècles, l'avenir appartient aux vaillants et aux forts.

» Mais dans une société démocratique, l'Etat a le devoir et la mission de mettre entre les mains des faibles, des humbles, les moyens d'action.

« Ceci dit, je vais, avec le concours d'une municipalité éclairée comme celle de Lille, finir sur un mot qui doit être prononcé dans cette ville de Lille où tout le monde travaille « ceux-là qui aspirent à toutes les carrières libérales doivent avoir pour règle de conduite *le travail*.

» Le travail, c'est ce qui ennoblit l'homme, c'est ce qui le rend digne de considération.

« Je bois à la population travailleuse de Lille, à la science, à nos hôtes étrangers qui sont venus si nombreux autour de cette table de famille » (Salve d'applaudissements).

Après les discours officiels, le banquet a pris fin au milieu de la plus cordiale gaieté.

Ajoutons qu'une foule énorme n'a cessé de stationner boulevard Vauban, devant le Palais Rameau dont la façade avait été brillamment illuminée.

Le départ du Ministre

Le ministre avait compris, dans son programme, une visite à la fête du Denier des écoles laïques, qui battait son plein, place de l'Esplanade.

Le banquet ayant fini tardivement, M. Lebon s'est vu obligé de quitter Lille sans avoir pu faire cette visite.

Il a été reconduit à la gare, par le Préfet, le Recteur, et diverses personnalités universitaires.

Le ministre est reparti pour Paris par le train de 10 heures 35.

LA FÊTE DU DENIER

Un temps magnifique a favorisé la première journée de la fête du *Denier des écoles laïques*. Dès l'ouverture de la fête, c'est-à-dire à trois heures et demie la foule qui attendait aux abords des allées de l'Esplanade, s'empresse d'entrer dans l'enceinte réservée et sous le vert feuillage des marronniers, les uns écoutant les musiques qui pré-